



## STAGE DE LA FNEC FP FO 78

« LES DESASTRES DE L'INCLUSION SCOLAIRE SYSTEMATIQUE » jeudi 9 novembre

### APPEL DES PERSONNELS

Jeudi 9 novembre, des professeurs des écoles, des AESH, des professeurs du 2<sup>nd</sup> degré des Yvelines ainsi que des personnels territoriaux de la ville de Versailles se sont réunis à l'initiative de la FNEC FP FO 78 pour échanger sur les désastres de l'inclusion scolaire systématique.

Ils font le constat suivant :

- 1) Les personnels de l'éducation nationale et territoriaux ainsi que les parents sont démunis face à l'inclusion scolaire systématique d'élèves en situation de handicap. L'inclusion scolaire qui était perçue au départ dans les établissements comme une possibilité et une chance pour l'élève est vécue désormais comme un problème pour les élèves, les familles, les personnels.
- 2) La détresse des élèves, des familles et des personnels crée souffrance, tension, sentiment d'abandon et augmentation de la charge mentale. Les personnels sont désarmés lorsqu'ils sont confrontés au déni des parents face à la situation de l'enfant ce qui crée des situations dangereuses. C'est un véritable parcours du combattant du parent d'élève pour faire reconnaître le handicap de son enfant, assurer les soins nécessaires et le coût financier du suivi (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, etc.)
- 3) Dans le département, le manque de 900 places en établissements spécialisés, et 1200 en SESSAD, et les 400 élèves notifiés en attente d'AESH (au 14/09/23) contribuent à la détresse des parents, des enfants et des personnels PE et AESH.
- 4) L'Education nationale a l'obligation d'accueillir des enfants avec notification IME/ITEP alors qu'ils ont été refusés par l'établissement spécialisé du fait de leur handicap sévère.
- 5) La suppression de la formation sur temps de travail pour les personnels (aussi bien enseignants qu'AESH) ajoute une charge en plus des missions classiques. Cela va à l'encontre de leurs besoins de formation.
- 6) La pénurie d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, psychologues scolaires et de RASED.
- 7) Le transfert de charges et de responsabilités de cette inclusion scolaire sur les AESH et les personnels est accompagné d'une forte culpabilisation.
- 8) De plus en plus d'interventions qui relèvent du soin médical sont à la charge des AESH, AED et des enseignants, ce qui pose un problème de responsabilité et de surcharge de travail.
- 9) La paupérisation de tous les personnels, et en particulier des AESH, auxquels on demande de plus en plus de travail pour adapter leur aide et auxquels on confie de plus en plus d'élèves sans le prendre en compte dans leur rémunération.
- 10) De plus en plus, la réponse de l'administration face à des situations d'inclusions scolaires systématiques se limite aux conseils de personnels ressources, à la mise en place de protocole de crise....
- 11) Le non respect des effectifs maximum réglementaires en SEGPA et ULIS.
- 12) l'accueil de ces élèves sur le temps périscolaire se fait sans aucune aide, sans AESH et repose donc uniquement sur l'ATSEM ou l'animateur. A Versailles, les personnels territoriaux seront en grève le 22 novembre notamment sur cette question.

Ils ont pris connaissance des annonces du président Macron lors de la Conférence Nationale Handicap.

A ces mesures, ils opposent les revendications suivantes :

- le maintien et le développement des établissements médico-sociaux (IME, ITEP);
- l'arrêt de la culpabilisation des personnels pour lesquels l'administration laisse entendre que les compétences professionnelles sont insuffisantes : la pédagogie ne peut en aucun cas se substituer aux soins !

- la fin des dispositifs d'inclusion (ULIS, UPE2A.....) et le retour aux classe d'adapatation, CLIS, CLIN etc.... et l'ouverture de places en dispositifs spécialisés (ESMS, ULIS) et adaptées (SEGPA), et le respect des seuils ;
- le recrutement d'enseignants spécialisés (RASED, ULIS, SEGPA, ESMS, UPE2A) avec le maintien des missions d'aide ou d'accompagnement des élèves ; 1 RASED complet pour 800 élèves comprenant un PSYEN ! Le retour à une formation spécialisée par options A B C D E F G telles qu'elles existaient auparavant, le rétablissement des heures de formations supprimées et l'augmentation des départs en formation à hauteur des besoins ;
- le recrutement à hauteur des besoins de médecins, d'infirmières scolaires et d'assistantes sociales ;
- l'abandon des PIAL et des futurs PAS ;
- le rétablissement de l'aide humaine individualisée et une aide humaine dès que la situation l'exige quand aucun dossier n'est encore monté pour l'enfant;
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;
- une vraie formation pour celles et ceux qui le demandent quelque soit leur poste ;
- dans les calculs d'effectifs, prendre en compte 1 élève notifié MDPH = 3 élèves
- la prise en compte des élèves MDPH dans les taux d'encadrement pour les activités périscolaires

**Ils décident :**

- **de recenser les difficultés et les revendications formulées lors de la réunion, de les porter auprès de l'Inspection académique et du rectorat dont la responsabilité est pleine et entière dans ce dossier.**
- **de donner mandat à la FNEC FP FO 78 pour s'adresser aux autres organisations syndicales du département afin de tenir des RIS en intersyndicale sur cette question.**
- **de s'adresser aux fédérations de parents d'élèves, aux associations pour de leur faire connaitre notre initiative et les y associer.**
- **de relayer l'appel au rassemblement des personnels territoriaux de Versailles le mercredi 22 novembre et d'appeler à y participer.**

**Ils décident de mandater deux délégués à la conférence nationale de la FNEC FP FO le 17 novembre pour y porter ces revendications, demander que la discussion soit portée auprès des autres organisations syndicales nationalement afin de préparer une initiative d'ampleur nationale.**